

SOCIÉTÉS PERMANENTES DE CONSTRUCTION—Continuation.	
Jusqu'à quel montant elles peuvent emprunter, -	566
Les porteurs d'actions payées pourront les retirer ou placer, -	"
La société peut prêter sur la garantie des actions non prêtées, -	"
Peut posséder des immeubles, -	"
Pas tenue de veiller à l'exécution des fidéicommiss, -	"
Société de construction de Montréal—exemptée—application—interprétation, -	567
<i>Sociétés d'horticulture, C</i>	<i>405</i>
<i>Sociétés en commandite, C</i>	<i>719</i>
<i>Comment formées—pour quelles affaires, etc., C</i>	<i>720</i>
Sociétés permanentes de construction. Voir Sociétés de construction, -	565
Soccage. Voir Terres tenues en franc, etc. -	
<i>Sodomie, C</i>	<i>993, 1063</i>
SOLDATS, DÉSERTION DES, -	57
Comment sera poursuivi et puni celui qui engage, etc., -	"
un soldat à désertir, -	"
Limitation des poursuites, -	"
Sommaire, enregistrement par. Voir Enregistrement, -	348
Soulanges, comté de, ses limites, -	629
Squatters. Voir Terres dans les Townships. -	
Stanstead, comté de, ses limites, -	641
STATISTIQUE ANNUELLE DES AFFAIRES JUDICIAIRES—	
Certains états qui seront faits chaque année, -	956
Par les greffiers des cours de commissaires, -	"
greffiers de la cour de circuit, -	"
protonotaires de la cour supérieure, -	"
greffiers des appels, -	957
shérifs, -	958
greffiers des cours criminelles, -	"
inspecteurs ou surintendants de police, recorders, -	"
registrateurs, -	"
juges de paix, -	"
Le gouverneur pourra diminuer, etc., la somme des renseignements statistiques, -	959
Formules imprimées, fournies par le secrétaire provincial, -	"
Les rapports comprendront les recettes et dépenses du bureau, -	"
Transmission des rapports—amende au cas de défaut, -	"
Clémence royale—rapport des causes dans lesquelles elle a été exercée, -	"
Extraits des rapports, publiés par le secrétaire provincial, -	"
Formules de rapports—	
Cour des commissaires, -	960
Cour de circuit, -	961-2
Cour supérieure, -	963-4
Cour du banc de la reine (juridiction des appels), -	965, 6, 7, 8
Bureau du shérif, -	970, 971
Cour du banc de la reine (juridiction criminelle), -	972
Cour de sessions de quartier de la paix, -	973
Inspecteurs et surintendants de police ou recorders, -	974
Registrateurs, -	975
Juges de paix, -	976
Secrétariat provincial, (clémence royale,) -	977
Extraits des rapports—	
Cour des commissaires, -	978
Cour de circuit, -	979, 980, 981, 982